

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale

du 21 septembre 2002 à Forel-Lavaux



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Procès-verbal de l'assemblée 2001
3. Rapport du président
4. Cours
5. A l'Unisson
6. Finances
7. Nomination du comité
8. Assemblée 2003
9. Propositions individuelles



1. OUVERTURE

René Martinet, président, ouvre l'assemblée à 14 h. 00. Il souhaite la bienvenue à chacun et salue en particulier

- Mesdames et Messieurs Gaston Reymond, syndic de Forel, Michel Cordey, président du chœur d'hommes, Daniel Richard, directeur du chœur d'hommes, Daniel Schmutz, président SCCV, Jean-Marc Poulin, président A cœur joie suisse, Jean-Claude Fasel, animateur de la journée, Catherine Nicole, présidente de l'Association vaudoise des maîtres de musique, André Maeder, Pierre Arn, Anne-Marie de Camelis, Gilbert Bezençon, Alex Bula, Marie-Hélène Dupard, Etienne Bettens, Lilette Ruffieux, Arlette Roberti.

Sont excusés :

- Mesdames et Messieurs Alfred Bertholet, Pierre-André Blaser, Robert Cardinaux, André Carruzzo, Arlette Devenoge, Marie-Hélène Essade, Isabelle Favre, François Forestier, Dominique Gessenay-Rappo. Roger Guignard, Frédy Henry, André Jaquerod, Pascal Mayer, Robert Mermoud, Jean-Pierre Millioud, Gérald Morier-Genoud, Yves Piller, Jean-Jacques Rapin, Jean-François Vaney, Dominique Wavre.

Il remercie le président, le directeur et les membres du Chœur d'hommes de Forel, organisateurs de la journée, la Commune de Forel, et l'animateur, Jean-Claude Fasel.

Au nom d'A cœur joie suisse, Jean-Marc Poulin, président, souligne l'important travail effectué par René depuis son arrivée au comité. Il relève également la bonne collaboration entre les diverses associations et transmet les vœux du mouvement A cœur joie pour la suite des activités de l'AVDC.

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE 2001

Le procès-verbal de l'assemblée du 29 septembre 2001, intégré dans le site internet et également mis à disposition des membres présents pour lecture, est adopté avec remerciements à la secrétaire.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

➤ Fichier

Remerciements à André Maeder et Piccolo pour la tenue du fichier.

➤ Effectifs

L'AVDC compte actuellement 634 membres individuels et 110 chorales, les chorales membres de la SCCV et bénéficiant des mêmes avantages que les chorales membres collectifs n'étant pas comprises dans ce nombre.

➤ Relations

Les relations avec la SCCV, A Cœur Joie, le Conservatoire et les éditeurs sont excellentes. Une collaboration avec les cantons romands s'est mise en place.

Des remerciements sont adressés aux Editions Foetisch qui offrent les partitions de cette journée.

➤ Subside de l'Etat de Vaud

Remerciements à L'Etat de Vaud qui a versé un subside de Fr. 54'807.40 pour l'exercice écoulé.

➤ Professeurs

René remercie les professeurs travaillant pour l'AVDC ainsi que ses collègues du comité.

➤ Internet

Willy présente les différentes rubriques du site www.chœur.ch. Il annonce avec satisfaction que 100'000 pages ont été lues en 2 1/2 ans et relève qu'il est important de le maintenir et de le développer. Il rappelle de plus que tous ceux qui veulent l'aider à tenir ce site à jour sont les bienvenus.

4. COURS

➤ Journée d'automne

René remercie toutes les sociétés qui ont accepté d'organiser cette journée depuis 1981, année où il a pris la présidence, en particulier Forel qui l'a organisée deux fois.

➤ Cours suivis (Willy Jaques)

Pour la saison 2001-2002, 177 personnes au total ont suivi un cours. Des remerciements sont adressés aux professeurs.

Luc'O reprend l'organisation des cours suivis dès maintenant.

➤ Certificat non professionnel de chef de chœur (Florence Berger)

En 2001-2002, un cours préparatoire a été mis sur pied. La volée 2002-2004 vient de débiter avec 11 candidats ayant réussi l'examen du cours préparatoire; ils travailleront avec un seul professeur, soit Yves Piller. Le règlement a été revu, exigeant notamment que les candidats dirigent un chœur polyphonique.

➤ Cours pour choristes (René en l'absence de Gérald Morier-Genoud)

Il est temps de faire un bilan sur les trois après-midi consacrés à la culture vocale et les avis et suggestions concernant cette activité sont les bienvenus. L'objectif était de décentraliser au maximum ces cours, mais il n'y a eu que 96 inscriptions l'année dernière. En 1997, il y avait 264 inscriptions, en 1999 un peu plus de 200, en 2000 environ 180, en 2001 139. Il semble que la formule actuelle ne corresponde plus aux attentes des choristes. De plus en plus de sociétés utilisent la formule "culture vocale en chorale", ce qui fait que le but est tout de même atteint. Le prochain "A l'Unisson" contiendra des précisions concernant ce cours pour 2003.

Gilbert Bezençon propose de recentrer ce cours uniquement sur la culture vocale et non sur le travail d'une ou plusieurs pièces.

➤ Séminaire (Florence Berger)

Le séminaire 2002 a réuni 73 participants, y compris professeurs et membres du comité. Le « Master class » a été très apprécié et sera reconduit au prochain séminaire. Peu d'étudiants étaient présents malgré un contact personnalisé par lettre. Le séminaire 2003 se déroulera à l'Ascension, soit du 29 au 31 mai.

Une discussion, partant du manque de jeunes au séminaire, a lieu sur l'enseignement du chant à l'école. Il est relevé la misère de l'enseignement de la musique chez les maîtres généralistes.

➤ Lire la musique (René en l'absence de Gérard Morier-Genoud)

Bilan de l'année très positif, quatre cours ayant été mis sur pied dans l'est vaudois, suite à des demandes de sociétés.

En réponse à la question d'un participant à l'assemblée, il est répondu qu'un cours peut tout de même être organisé s'il n'y a que 10-12 participants au lieu des 15 demandés.

➤ Culture vocale en chorale (Luc'O Bünzli)

Ce cours, qui prend une ampleur encourageante, peut être modulé selon les besoins.

5. A L'UNISSON

A l'Unisson existe depuis six ans déjà. René remercie André Maeder pour son immense travail de rédacteur ainsi que tous ceux qui participent à l'élaboration de ce bulletin. Le délai rédactionnel du n° 24 est fixé au 10 octobre.

6. FINANCES

➤ Comptes

Pierre-Alain Dépraz, caissier, donne quelques renseignements au sujet des comptes. Le bénéfice de l'exercice s'élève à fr. 496.06. Les pertes (cours, séminaire) sont couvertes par le subside de l'Etat.

➤ Rapport de vérification des comptes

Patrick Charles présente le rapport de vérification des comptes au nom de la commission de vérification composée également d'Anne-Marie Schlaeppi et Marguerite Poulin. Les comptes sont parfaitement bien tenus et n'ont suscité aucune critique de la part des vérificateurs. Un pointage de quelques pièces comptables a été effectué. L'exercice se solde par un bénéfice, après avoir amorti le matériel informatique et renfloué le compte de réserve. La commission félicite le caissier.

➤ Adoption des comptes

Décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs.

➤ Fixation de la cotisation

Le comité propose de ne pas augmenter la cotisation.

➤ Nomination de la commission de vérification des comptes

Les vérificateurs du prochain exercice seront Patrick Charles, Jean-François Gerdil et Pascale Roch, suppléante.

7. **NOMINATION DU COMITE**

➤ Démissions

Roger Guignard a quitté le comité il y a déjà quelques mois, pour des raisons professionnelles, après quatre ans d'activité. Il est remercié pour son précieux travail de pro.

Sylviane Schreiner, secrétaire, a donné sa démission après cinq années au comité. Elle s'est surtout occupée des pv ainsi que de la correspondance.

René Martinet est entré au comité il y a vingt-cinq ans, et occupe le poste de président depuis vingt-deux ans. Il a mis sur pied le premier séminaire, en 1981. Quant au certificat, ce sont environ 55-60 personnes qui ont été formées. Il est chaleureusement remercié et reçoit le titre de président d'honneur.

René relève l'excellente atmosphère qui a toujours régné au sein du comité. Il remercie aussi les anciens membres du comité et déclare qu'il peut se retirer en étant confiant pour l'avenir.

➤ Nominations

Willy Jaques est nommé à la présidence.

Sylvia Contesse reprend le poste de secrétaire.

Des contacts ont été pris pour trouver des personnes d'accord d'entrer au comité.

8. ASSEMBLEE 2003

Elle aura lieu en principe le samedi 27 septembre 2003. A ce sujet, contact sera pris avec la SCCV, ACJ et l'Association du costume vaudois pour demander la protection, dans l'horaire général, du dernier samedi de septembre.

L'animateur de cette journée n'est pas encore désigné.

Si une société désire organiser cette assemblée d'automne, elle peut s'annoncer dès maintenant au nouveau président de l'AVDC.

9. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pas de proposition individuelle.

Le président donne la parole à Daniel Schmutz. Ce dernier rend hommage à René pour tout le travail accompli pour le bien du chant choral en soulignant sa passion pour le chant. Il rappelle la création d'une commission SCCV-AVDC qui permettra aux deux associations de mieux collaborer.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 15 h. 50.

Lausanne, le 25 septembre 2002

S. Schreiner, secrétaire